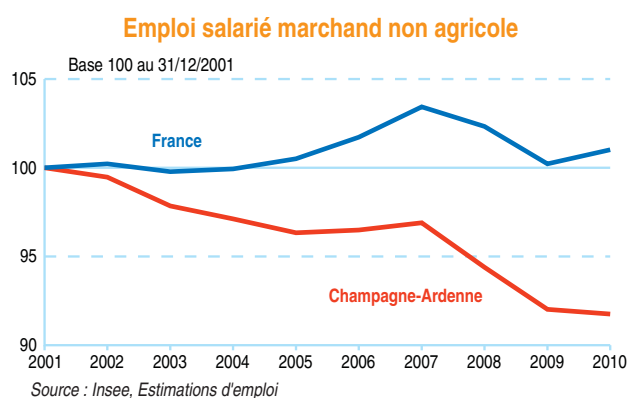


Quasi stabilité de l'emploi

L'emploi repart à la hausse en Champagne-Ardenne au quatrième trimestre 2010 (+0,2 % par rapport au trimestre précédent), après dix trimestres consécutifs de baisse. En un an, entre fin 2009 et fin 2010, l'emploi salarié marchand non agricole recule de 0,3 % dans la région, soit 900 salariés de moins, alors qu'au niveau national, il progresse continûment depuis le premier trimestre 2010. En un an, en France métropolitaine, l'emploi salarié marchand non agricole gagne 124 600 postes, soit + 0,8 % sur la période.

La reprise économique demeure encore trop fragile pour générer des emplois stables en Champagne-Ardenne. La dynamique de l'emploi est principalement tirée par les embauches d'intérimaires, notamment dans la filière automobile. Hors intérim, l'emploi continue de se dégrader sous le double effet des restructurations industrielles à l'œuvre depuis au moins une décennie (externalisation, sous-traitance...) et du faible dynamisme des services marchands. En France métropolitaine, l'industrie explique 70 % du recul de l'emploi au cours de la période 2008-2010 ; cette part s'élève à 74 % pour la région. Hors intérim, l'emploi régional dans les services marchands recule de 1,2 % de début 2008 à fin 2010.

Les évolutions de l'emploi sont contrastées d'un département à l'autre. La baisse de l'emploi salarié marchand est la plus marquée dans l'Aube, alors qu'en 2008 et 2009 celui-ci avait le mieux résisté de la région. Fortement touché en 2009 (-2,5 %), l'emploi salarié marchand baisse de nouveau dans la Marne, mais beaucoup plus modérément. Dans les Ardennes, et dans une moindre mesure en Haute-Marne, l'emploi salarié se redresse en 2010, grâce à une forte progression de l'emploi intérimaire. Sans celle-ci, l'emploi salarié marchand aurait baissé dans les Ardennes.



Des pertes d'emploi toujours lourdes dans l'industrie

En Champagne-Ardenne, comme en France métropolitaine, l'industrie perd tendanciellement des emplois depuis le début des années 2000. Entre 2002 et 2007, l'emploi industriel champardennais recule continûment, à un rythme annuel moyen de 2,7 %. En 2008 et 2009, avec la crise, la baisse s'amplifie avec des varia-

tions successives de -3,1 % et -5,5 %. En dépit d'un net ralentissement au quatrième trimestre 2010, les pertes annuelles d'emploi industriel restent lourdes sur l'année avec 2 800 postes de moins, soit une baisse de 3,1 %. En France métropolitaine, la baisse de l'emploi industriel (-1,8 %) s'atténue davantage, les pertes revenant à un rythme proche de celui d'avant la crise. Entre 2002 et 2010, la part de l'industrie dans l'emploi salarié marchand en France passe de 25 % à 20 %. Sur la même période, en Champagne-Ardenne, cette part diminue de 35 % à 29 %, soit un recul de 6 points contre -7 points pour l'ensemble des régions industrielles.

Dans un contexte de hausse des prix alimentaires et de stabilité de la consommation des ménages, l'emploi dans les industries agroalimentaires progresse de 130 postes en un an en Champagne-Ardenne, soit une augmentation de 0,8 %. Ce secteur, qui inclut en particulier les activités de champagnisation, est le seul dont les effectifs progressent ; tous les autres secteurs industriels perdent des emplois en 2010, notamment le secteur de l'automobile et ceux qui lui viennent en amont. Ainsi, les effectifs du secteur « fabrication de matériel de transport » reculent de 8,1 % (-320 postes de moins en un an), et ceux du secteur « fabrication d'équipements électriques et électroniques » de 4,8 % (-420 postes). Comptant également parmi les fournisseurs de l'automobile, par le biais de la métallurgie, du textile, du caoutchouc ou encore de la plasturgie, le secteur « fabrication d'autres produits industriels » perd 2 200 emplois supplémentaires en 2010, soit une baisse de 4,1 %, après celle de 7,3 % en 2009.

En raison de pertes importantes dans les entreprises liées à l'automobile ou au textile, l'Aube et la Marne sont les départements où l'emploi dans l'industrie est le plus en recul, respectivement de -3,6 % (-700 postes) et -3,3 % (-1 100 postes). La diversité du tissu productif de la Marne permet néanmoins d'atténuer cet impact. En particulier, l'économie présentielle, qui comprend les services et les activités touristiques, est moins affectée que les autres secteurs par les baisses d'effectifs salariés. Après de fortes chutes d'effectifs en 2009, les pertes d'emplois dans l'industrie en 2010 sont proportionnellement moins importantes dans les Ardennes (-2,3 %, -490 postes) et en Haute-Marne (-2,7 %, -400 postes).



L'emploi tertiaire marchand porté par l'intérim

Après deux années consécutives de baisse, l'emploi salarié du secteur tertiaire marchand champardennais, qui représente 61 % des emplois de la région, augmente en 2010 : +1,3 %, soit un gain de 2 300 postes. Cette reprise est principalement portée par le secteur de l'intérim : +22,1 %, soit 2 300 postes de plus qu'un an plus tôt.

En Champagne-Ardenne comme au niveau national, l'emploi intérimaire a redémarré dès le second trimestre de 2009 après de fortes baisses en 2008. Entre le 1er trimestre 2008 et le 1er trimestre

2009, sur l'ensemble du territoire métropolitain, l'intérim a perdu 236 000 postes, majoritairement en raison de la réduction des missions dans l'industrie. En Champagne-Ardenne, sur la même période, la baisse est de 7 400 postes. Entre les premiers trimestres de 2009 et 2010, l'emploi intérimaire rebondit de 150 000 postes rien que pour les régions les plus spécialisées dans l'industrie. Pour la Champagne-Ardenne, la hausse est de 2 800 postes.

À la hausse comme à la baisse, l'intérim sert aux entreprises de main-d'œuvre de régulateur de l'emploi face aux variations conjoncturelles : le recours à l'intérim recule très rapidement en phase de repli de l'activité, ce qui permet de réduire l'impact sur les licenciements économiques ; à l'inverse, il redémarre très vite en phase de reprise, en attendant que le niveau de l'activité permette à nouveau aux entreprises d'embaucher. Entre fin 2009 et fin 2010, l'emploi intérimaire progresse de 700 postes en Haute-Marne et dans les Ardennes, ce qui représente des hausses respectivement de +55,4 % et +35,1 %. Dans la Marne (+13,1 % soit +640 poste) et dans l'Aube (+11,3 % soit +240 postes), les hausses sont plus faibles.

Hors intérim, l'emploi salarié du secteur tertiaire marchand est stable entre fin 2009 et fin 2010. Rassemblant un tiers des services marchands hors intérim, les effectifs du secteur du commerce et de la réparation automobile diminuent de 0,3 %, soit 190 postes de moins en un an. Dans le secteur du transport et de l'entreposage, l'emploi recule de 2,9 % en un an (-750 postes). Ces baisses sont à peine compensées par les gains d'emplois dans les services : l'emploi de l'hébergement et de la restauration gagne 130 postes en 2010, les activités financières 440 et les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises (comptabilité, gestion, nettoyage, etc.) 700. Avec un poids inférieur à 3 % dans l'ensemble des services marchands hors intérim, les secteurs de l'information et de la communication, et ceux des activités immobilières connaissent en 2010 une nouvelle baisse de leur effectif, respectivement de 3,7 % et 0,7 %.

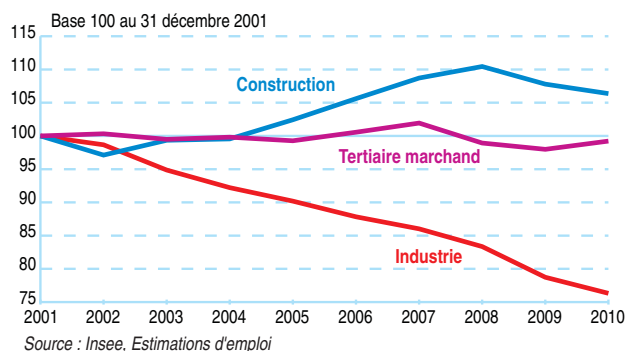


Poursuite de la baisse de l'emploi dans la construction

Amorcée deux trimestres plus tard en 2009 que dans les autres secteurs d'activité, la baisse de l'emploi dans le secteur de la construction (non compris les intérimaires) se prolonge en 2010. En lien avec les difficultés de reprise de l'activité, notamment dans la construction neuve, le repli de l'emploi champardennais (-1,3 %) est plus prononcé qu'au niveau national (-0,7 %). L'emploi baisse dans le secteur du bâtiment, et se stabilise presque dans les travaux publics. Hormis le département des Ardennes, dont les effectifs augmentent de 2,0 %, soit 100 postes supplémentaires, tous les autres départements de la région perdent des emplois dans la construction. La baisse est proportionnellement la plus marquée dans l'Aube (-3,1 %). Dans la Marne, premier département employeur de ce secteur de la région, les effectifs reculent de 1,8 %. En Haute-Marne, après une forte chute en 2009 (-4,5 %), la baisse des effectifs qui concerne encore 400 postes de travail, ralentit (-1,2 %) en 2010. ■

Patrick Bouny

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en Champagne-Ardenne



> > MÉTHODOLOGIE

- Source :** Une importante modification méthodologique a été effectuée, avec le passage au dispositif « Estel » (estimations d'emploi localisées) pour fournir les estimations annuelles d'emploi.
 Les estimations annuelles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles pour 2009 et 2010, en France métropolitaine et en Champagne-Ardenne sont calées sur les estimations annuelles d'emploi jusqu'au 31/12/2007, auxquelles sont appliquées des évolutions d'emploi. La source des évolutions d'emploi provient de statistiques établies par l'Insee à partir des réponses aux Urssaf et à la MSA faites par les établissements versant des cotisations sociales. L'Insee interroge également directement certaines grandes entreprises nationales sur l'évolution de leurs effectifs : La Poste, France Télécom, EDF, GDF, SNCF. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle Emploi.
- Champ :** Les estimations annuelles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles sont réalisées selon la nomenclature d'activité française « NAF rev. 2 ». Le champ est celui des secteurs dits « principalement marchands ». Il couvre 15 des 17 postes du niveau agrégé de cette nomenclature (secteurs DE à MN et secteur RU). Il regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture.
- Dispositif Estel :** Le dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé) détermine, par département, zone d'emploi, statut et secteur d'activité, un niveau d'emploi, en utilisant deux sources principales : les déclarations annuelles de données sociales (DADS) dites « grand format » car elles incluent les effectifs de la fonction publique d'État et les salariés des particuliers employeurs, auxquelles on rajoute les effectifs des non salariés. Les estimations calculées par Estel sont corrigées de la multi activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi.